

Ministère de la culture

## Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes



8, rue du 2 mars 1934 – 2026 Sidi Bou Saïd

Tél : 71 746 051 – 71 740 102

Fax : 71 746 490

Site web : [www.cmam.tn](http://www.cmam.tn) / [www.ennejmaezzahra.tn](http://www.ennejmaezzahra.tn)

 : Ennejma Ezzahra

Le Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes (CMAM) est une institution placée sous la tutelle du Ministère de la Culture. Son inauguration remonte au mois de novembre 1992. Depuis, le CMAM a suscité un intérêt, à la fois national et international, attesté par l'obtention du Prix Honoris Causa, décerné par le Conseil International de la Musique relevant de l'UNESCO, le Prix Lois-al Faruqi décerné par la Société d'Ethnomusicologie de l'Université de l'Indiana -Etats-Unis, (2008) et le Prix de l'Académie arabe de musique (2010).

Avec sa double dimension arabe et méditerranéenne, le CMAM est conçu comme un espace muséal et d'animation consacré au patrimoine musical. Ses programmes se développent suivant quatre axes complémentaires :

- la conservation et la diffusion du patrimoine musical
- les activités muséographiques
- les études et recherches
- la programmation artistique et l'animation.

### **Activités musicales**

Depuis sa création, le CMAM s'est fixé comme objectif de contribuer à la sauvegarde et à la mise en valeur aussi bien de la musique tunisienne que des musiques arabes et méditerranéennes ; Cet intérêt particulier pour les musiques qui sont les plus proches géographiquement, n'exclut nullement une ouverture sans bornes sur les musiques issues d'autres régions du monde. Le calendrier des activités musicales du Centre en témoigne ; les concerts proposés brassent très large et vont de la musique traditionnelle, au jazz, en passant par la musique classique européenne et la musique contemporaine, dans ses manifestations les plus innovantes.

L'approche du CMAM en matière de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine musical ne se limite pas aux essais de reconstitution des musiques traditionnelles ou héritées. L'occasion est également offerte aux musiciens qui s'inspirent du patrimoine de présenter et de promouvoir des créations nouvelles. Afin d'offrir une meilleure compréhension –voire une nouvelle perception– du patrimoine, le CMAM



organise régulièrement des master classes, des colloques et des conférences.

Dans ses rapports avec les musiciens, le CMAM s'affirme comme un espace d'expression ouvert aussi bien aux artistes qui ont derrière eux une belle carrière, qu'aux jeunes au talent confirmé, mais qui sont encore en début de carrière musicale. Des manifestations spécifiques, telles que le festival "Jeunes Virtuoses à Ennejma Ezzahra", leur sont consacrées. Son statut d'institution publique spécialisée et le caractère des activités musicales (plus de 50 concerts par an) qu'il propose se conjuguent pour faire du CMAM un acteur central dans le paysage musical tunisien.

### **L'Atelier de lutherie**

L'atelier de lutherie du CMAM se propose de faire des recherches sur la facture des instruments de musique et de faire revivre les techniques ancestrales de leur fabrication. En 1992, l'atelier débute son activité en organisant un concours national de fabrication du oud tunisien. Suivra une opération pilote consistant en la reconstruction d'un oud (luth arabe) à partir d'un manuscrit du Xe siècle. L'atelier se consacre également à la restauration et l'entretien de la collection d'instruments de musique détenue par le CMAM. Depuis quelques années, le Centre a confié à l'un des luthiers les plus en vue en Tunisie en matière de facture des instruments traditionnels, M. Hedi



Bellasfar, la mission de fabriquer une série d'instruments traditionnels tunisiens (oud tunisien, rebab, tar, fakroun, gugaï) et ce dans le but de les mettre à la disposition des musiciens, qui seraient intéressés de les acquérir et d'en faire usage. L'atelier offre aussi aux étudiants se spécialisant en organologie des stages et les aide à réaliser leurs projets de fin d'étude.

### **L'activité musicologique**



Depuis sa création, le CMAM a organisé et abrité plusieurs grands événements à caractère scientifique, parmi lesquels un colloque intitulé « Liens et interactions entre les musiques arabes et méditerranéennes » auquel ont contribué pas moins de 50 musicologues venus des différentes régions du monde. Des rencontres scientifiques et des tables rondes consacrées au oud, ney, violon, qanoun et aux percussions ont également réuni des participants venus de tous les horizons. D'autres colloques nationaux et internationaux ainsi que des expositions documentaires ont été organisés autour de plusieurs personnalités

musicologiques ou musicales tunisiennes tels que Mannoubi Snoussi, Qaddour Srarfi, Mohamed Jammoussi, et Ali Riahi. La promotion et la diffusion des études et recherches relatives à la musique ainsi que l'établissement du patrimoine musical font aussi partie des missions fondamentales du Centre. Dans ce cadre, le CMAM a publié cinq ouvrages dont un intitulé

Initiation à la musique tunisienne de Mannoubi Snoussi (textes établis par un comité de musicologues à partir d'une série d'émissions radiophoniques produites et diffusées au début des années soixante. Le Centre œuvre aussi à collecter, numériser et cataloguer les documents manuscrits relatifs aux musiques tunisienne et arabe, aux fins de les mettre à la disposition des chercheurs et à développer son activité en matière d'édition musicale : son catalogue est riche de 8 titres.

### **La Phonothèque Nationale**

Avec la Phonothèque Nationale, cet espace de la mémoire, le Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes réalise l'un de ses objectifs fondamentaux et agit comme une institution polyvalente œuvrant, dans une optique pluridisciplinaire, pour la promotion de la musique.

La Phonothèque Nationale apporte au Centre une dimension essentielle qui consiste en la sauvegarde du patrimoine phonographique. En effet, ce département assure diverses missions visant à la préservation de ce patrimoine : collecte, traitement et restauration des



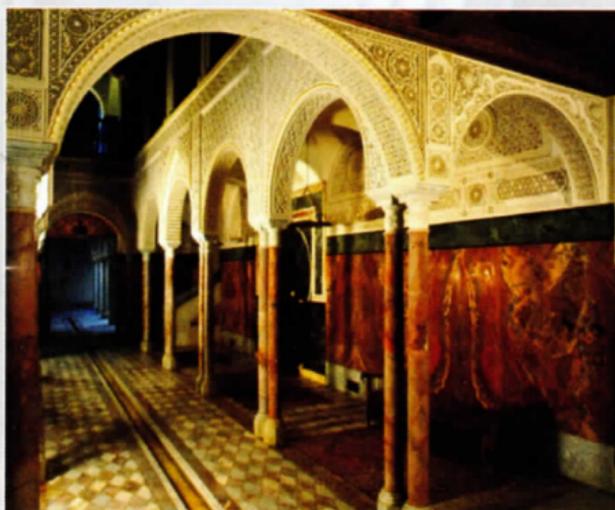
phonogrammes, et surtout sauvegarde et conservation par le moyen du dépôt légal phonographique.

Le fonds, constitué de disques 78 t double face, de disques vinyle 33 et 45 t, de bandes cassettes/DAT/CDA /DVD/ de bandes vidéo et de bande lisses, est enrichi à travers divers moyens : le dépôt légal, la collecte sur terrain, le provenant transfert de fonds externes, l'échange et les dons des institutions et des particuliers que le Centre encourage particulièrement. A la fin du mois de septembre 2012 le nombre total des enregistrements était de 17750, totalisant environ 13000 heures, réparties comme suit : fonds tunisien : 4500 heures, fonds maghrébin : plus de 1000 heures, fonds arabes non maghrébins : 3300 heures, autres enregistrements 4200 h.

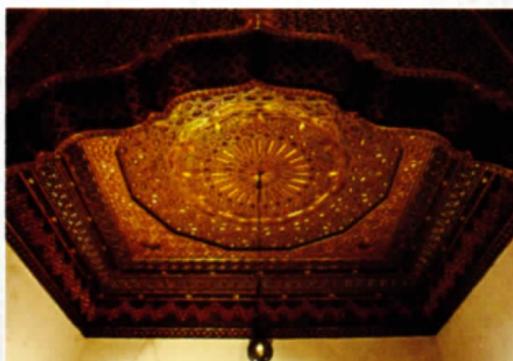
### **L'activité muséographique**

Les activités muséographiques du CMAM tournent autour du palais Ennejma Ezzahra, ses jardins historiques et ses collections d'objets d'art, en plus de l'exposition permanente d'instruments de musiques créés à la veille de l'ouverture du monument au public..

#### **le Palais**



Premier monument historique classé depuis l'indépendance du pays, le Palais Ennejma Ezzahra (terme arabe qui signifie "l'Etoile de Venus") est considéré à juste titre comme un joyau de l'architecture arabo-islamique en Tunisie. Il est l'œuvre de vie du Baron Rodolphe d'Erlanger (1872-1932), peintre orientaliste et grand passionné de l'Orient.



La construction du palais a duré une dizaine d'années ans (1912/1922). En 1989, l'État tunisien achète le complexe des héritiers du baron et le consacre à la musique. D'origines diverses, les œuvres et objets d'art réunis par le baron d'Erlanger constituent plusieurs ensembles qui peuvent être admirés au Palais Ennejma Ezzahra. Les objets vont des tapis d'orient (turcs et persans), à la porcelaine chinoise en passant par le verre soufflé et le cristal, les bijoux traditionnels, les manuscrits arabes, les meubles bas et les coffres en bois nacrés et les tableaux de peinture peints par le baron durant la période tunisienne en plus des boiseries, telles que les alcôves, les lits et les plafonds sculptés, peints et dorés.

### **L'exposition permanente d'instruments de musique**



Aménagée dans l'enceinte du palais, dans un espace jadis consacré aux services, l'exposition permanente d'instruments de musique est répartie sur deux salles. Elle présente la collection la plus complète, réunie à ce jour, des instruments de musique en usage en Tunisie. Elle comprend, en outre, la collection personnelle historique du Baron d'Erlanger, qui est exposée dans la salle Mannoubi Snoussi. Une deuxième salle portant le nom de

sheikh Ahmad el-Wafi abrite une collection de plus de 250 instruments de musique représentant l'instrumentarium en usage en Tunisie, toutes régions et tous genres de musique confondus. La collection est présentée selon la répartition classique en instruments à vents, de percussions, à cordes et à claviers.

### **Les jardins d'Ennejma Ezzahra**



La propriété sur laquelle se dresse le Palais Ennejma Ezzahra s'étend sur environ cinq hectares. Les jardins sont implantés sur trois niveaux, qui avaient nécessité de grands travaux de terrassement et de nivellement. L'ensemble des jardins en terrasses a été aménagé dans les années vingt, ce qui leur confère un caractère historique qui a été relativement préservé. Certains endroits ont été traités d'une manière spécifique : Jardin persan, Jardin andalou, Allée des bigaradiers. La végétation dominante dans les trois terrasses aménagées est constituée de cyprès, de bigaradiers, d'oliviers, de sophoras, de sequindifloras et de citharexylon quadrangulare.

